

Image not found or type unknown



CDD et Repos Hebdomadaire

Par **eleobie**, le **12/03/2013** à **18:26**

Bonjour,
Je fais des remplacements en cdd, en tant qu'aide soignante, dans des maisons de retraite.
J'ai commencé ce week end, j'ai fait 20h dont 4h sup qui me seront visiblement payées au mois de mai (?) et n'apparaîtront pas sur le bulletin d'avril.
Mais la question principale n'est pas là.
Je vais à partir de ce soir et jusqu'au 31 mars, faire 12 nuits.
J'ai 4 RC et 5 RH.
Cela vous paraît logique?
Merci